

art·en·ciel
ISABELLE MEYER

revue de presse
2018–2020

Dossier

2020, c'est aussi des bonnes nouvelles!

Page 10

Camille Balanche, grande championne de la petite reine
Page 28

Les secrets de Ta-sherit-en-Imen, la momie voyageuse
Page 22

Isabelle Meyer, musicienne hors cadre

Page 54

Du tex-mex

54 | 28.12.2020 | MON UNIVERS

MON UNIVERS | 28.12.2020 | 55

Jamais à court d'idées

La violoniste Isabelle Meyer imagine depuis 2006 des concerts-spectacles inédits mêlant musique et philosophie, droit ou biologie. Profitant de la crise sanitaire, la Lausannoise a continué d'innover pour transformer ses créations en films et en jeu coopératif pour toute la famille.

Texte Pierre Wüthrich | Photos Nicolas Righetti/Laund33

«Le monde de la culture est à mon goût trop torturé. Il faut savoir rigoler et apporter de la joie»

Au bénéfice d'une formation des plus classiques, Isabelle Meyer a opté pour une carrière atypique. «Durant mes études de violon, j'ai remarqué que l'on jouait toujours les mêmes œuvres du répertoire et ai ressenti le besoin d'explorer de nouveaux territoires. Et puis, lors de mon passage à la Juilliard School de New York, j'ai été impressionnée par cette fourmilière dans laquelle musiciens, danseurs et acteurs se mêlaient dans des créations interdisciplinaires. Travailler avec d'autres artistes m'a tout de suite beaucoup plu», se souvient la Lausannoise.

De retour au pays, Isabelle Meyer imagine avec l'ensemble Art-en-Ciel qu'elle a fondé des concerts-spectacles innovants où la musique classique dialogue, par exemple, avec la philosophie ou le droit. Pour aborder ces thématiques sur scène, elle fait appel à des personnalités comme Luc Ferry, Hubert Reeves, Charles Poncet ou Stéphanie Sandou. «Tous ont tout de suite accepté de se lancer dans l'aventure, car il y a chez eux une envie de vulgariser leur savoir. Il ne s'agit pas ici de simplifier leurs connaissances mais de choisir l'essentiel, puis de le partager».

Lady Vivid!
La transmission et la médiation culturelle constituent justement un pilier fondamental du travail d'Isabelle Meyer. «Nous organisons beaucoup de représentations dans des écoles. La narration est faite de manière à ce que le public oublie qu'il écoute de la musique classique». Et pour capter encore mieux les enfants et les jeunes ados dans son univers, Isabelle Meyer se transforme alors en Lady Vivid!, un personnage baroque d'une impressionnante coiffure en forme de violon. «Le monde de la culture est à mon goût trop torturé. Il faut savoir rigoler et apporter de la joie. Comme le disait saint Augustin: il n'y a de sage que celui qui est heureux».

Ce printemps, un virus passant par là, Isabelle Meyer a dû revoir ses plans. «Nous étions en plein travail avec notre nouveau spectacle consacré au Carnaval des animaux mis en place avec Daniel Chénier et dans lequel nous évoquons l'extinction des espèces».

Produit de cette énergie, la Lausannoise a alors imaginé d'autres modules. «Nous avons opté pour la dimension chère-muséographique en tournant dans le Tribunal de Montbenetton à Lausanne le spectacle *États-féministes* où l'on joue le procès de grandes femmes». La vidéo est ensuite proposée en streaming, tout comme celle du *Carnaval des animaux* tournée au Musée d'histoire naturelle de Genève. Ce n'est pas tout: notre artiste vient également de lancer un jeu de société (*Art-en-Ciel*). Isabelle Meyer ne cesse décidément de recréer les genres.

Visitez la demande et commande du jeu www.art-en-ciel.ch



Un jeu avec enjeu

«Cela faisait longtemps que je souhaitais lancer un jeu de société. Durant deux ans, j'ai hésité dans les écoles un jeu coopératif mais cela ne correspondait pas à ce que je voulais. Je donc profité du semi-confinement de ce printemps pour revoir la copie et transformer l'idée en jeu coopératif, où tous les participants doivent réfléchir ensemble et unir leurs compétences pour remporter la partie. Pensé pour les 4 à 99 ans, le jeu se base sur mon spectacle consacré au Carnaval des animaux et aborde des questions musicales et biologiques. À chaque bonne réponse, le pion recule et l'équipe évite un peu plus de se transformer en fossile, ce qui signifiera la fin de la partie. Vu le succès rencontré par cette première édition, nous allons sortir d'autres jeux basés sur le même concept».



Une boîte à merveilles

«Mon violon est un Testore datant de 1694; c'est une vieille grand-mère! Je depuis l'enfance un rapport fascinant avec cet instrument. En jouer, c'est recevoir un lien intime avec lui, car on ressent ces vibrations. J'aime aussi le fait que le violon soit un instrument du peuple. On le retrouve dans les folklores tzigane ou yiddish. Il sert à faire danser les gens et est très apprécié des peuples nomades qui peuvent l'emporter partout. Ce que je fais aussi, il ne me quitte jamais et je suis toujours étonnée de constater à quel point cette petite boîte et ses quatre cordes m'ont fait voyager: m'ont permis de développer des projets et de rencontrer des personnes incroyables. Le violon, c'est ma profession, ma passion et ma vie».



Le Temps

Des spectacles filmés pour garder le lien



ISABELLE MEYER
VIONLISTE, À LA TÊTE DE LA COMPAGNIE
ART-EN-CIEL

A l'enseigne d'Art-en-Ciel, elle imagine depuis une douzaine d'années des spectacles pluridisciplinaires, comme ce *Danse avec le violon!* qui entremêlait musique de chambre et danse hip-hop. Isabelle Meyer est violoniste, elle a étudié à la prestigieuse Juilliard School new-yorkaise et est partie en tournée avec le grand Yehudi Menuhin. En début d'année, elle s'apprêtait à dévoiler une version réactualisée d'*Eternel féminin*: le

procès, concert spectacle en forme de plaidoirie et réunissant, autour de son violon, Suzette Sandoz à l'accusation et Charles Poncet à la défense.

Mais voilà que la culture subissait à la mi-mars un premier coup d'arrêt. Que faire? Pour la musicienne, renoncer n'était pas une option. Le spectacle sera finalement joué à huis clos et filmé dans un décor de circonstance: le Tribunal de Montbenon, à Lausanne. Il y a quelques années, elle avait déjà imaginé une création au Muséum d'histoire naturelle de Genève.

La pandémie aura permis à Isabelle Meyer d'affiner son concept de spectacles non pas simplement retransmis en streaming, mais véritablement mis en scène. L'année prochaine, elle partira filmer à Marseille *Un Fantôme à l'opéra*, tandis que *Danse avec le violon!* devrait être capté sur le tarmac lausannois de l'aérodrome de la Blécherette.

La Vaudoise fourmille d'idées, développe des projets de médiation culturelle à destination des écoles et des hôpitaux, a adapté son spectacle *Le Carnaval des animaux* en jeu de plateau. «Il est important de garder le lien avec le public», dit-elle, tout en s'inquiétant du sort de tous ces artistes indépendants laissés sur la touche.

Regarder vers demain est son credo, «car la nostalgie n'est pas une alliée lorsqu'il s'agit de créer le futur». Tout en continuant à défendre l'idée que les arts vivants sont faits pour être partagés et vécus en direct, elle estime que toutes les initiatives développées cette année doivent être perçues non pas comme un substitut, mais comme une offre complémentaire qu'il serait judicieux de conserver afin de renforcer les liens avec le public et de toucher des spectateurs qui ne se rendraient pas forcément dans une salle. ■

STÉPHANE GOBBO



Le jeu du Carnaval des animaux

La violoniste Isabelle Meyer et le biologiste Daniel Cherix sortent un jeu éducatif pour éviter l'extinction des musiciens et des animaux.

Matthieu Chenal

Vous aviez manqué le numéro bouffe du Professeur Cherix et de Lady Vivaldi dans «Le carnaval des animaux» de Saint-Saëns? Qu'à cela ne tienne: cette performance bio-musical est au cœur d'une boîte de jeu d'un genre tout à fait inédit imaginée par Isabelle Meyer, alias Lady Vivaldi.

Musicienne foncièrement indépendante, la violoniste lausannoise a patiemment construit au cours des années une niche originale pour développer ses spectacles Art-en-Ciel, combinant la musique avec d'autres disciplines (danse, science, mode, droit, philosophie, magie). Mais c'était sans compter la pandémie qui complique singulièrement la donne du spectacle vivant.

La violoniste entrepreneuse a décidément plusieurs cordes à son instrument qui lui permettent de poursuivre ses activités. Il y a d'abord la diffusion (payante) de ses spectacles, filmés dans des lieux inaccessibles au public, puis l'adaptation de certains projets pour des animations scolaires - heureusement maintenues.

Et la voilà qui débarque cet automne avec le lancement d'une première boîte de jeu destinée aux enfants «de 4 à

99 ans» ou aux classes d'école, couplée au spectacle du «Carnaval des animaux» avec accès réservé en VOD via le site internet de l'artiste. «Le projet a mûri depuis plusieurs années lors d'ateliers pédagogiques avec des élèves et des enseignants», précise la violoniste. Et le concept a été validé par la direction de l'enseignement du Canton de Vaud. Nous sommes déjà en train de préparer les prochains jeux, sur les spectacles «Un fantôme à l'Opéra» et «Danse avec le violon».

Le tournage du «Carnaval des animaux», réalisé dans le décor africain du Musée d'histoire naturelle de Genève, met donc en scène la conférence de l'irrésistible myrmécologue Daniel Cherix et de l'exubérante violoniste, Isabelle

Meyer est accompagnée ici par un pianiste, un violoniste, un violoncelliste et une percussionniste. Le résultat est bien enlevé, même s'il n'est pas exempt de petites imperfections dues à la prise en direct. Les canards font en quelque sorte partie du bestiaire!

Un défi collaboratif

Le jeu est apporté au coffret de jeu et aux accessoires impressionnants. Indissociable de l'écoute du conte musical et des morceaux composés par Camille Saint-Saëns, le jeu développé par Isabelle Meyer pour la partie muséologique et par Daniel Cherix pour la partie biologique en prolonge le visionnement de façon ludique et pédagogique. Histoire d'en savoir plus sur les secrets du piano et du violoncelle, mais aussi sur les tortues et les léopards.

Tout un catalogue de questions et de chansons animalières jalonne en effet le parcours sur le plateau de jeu où s'avance un unique pion en forme d'amoncellement. Mais attention! à chaque bonne réponse, le pion recule, car le but du jeu, selon l'esthétique collaborative en vogue, consiste à retarder l'avancée du coquillage vers la case finale où il se transformera en fossile. Les joueurs doivent unir leurs connaissances pour relever un double défi pour les générations à venir: préserver les espèces animales et les pratiques musicales de l'extinction!

«Le grand jeu du Carnaval des Animaux» par Lady Vivaldi.

78 fr. 90

www.ladyvivaldi.ch/jeu

Le jeu coopératif est un mélange de trivial poursuit et de jeu de l'échelle. Lady Vivaldi



24 heures

THÉÂTRE MUSICAL

Plus d'une corde à son archet!

Voilà bientôt 10 ans que la violoniste Isabelle Meyer écume les salles romandes avec ses spectacles musicaux, accompagnée de son ensemble Art-en-Ciel. À la croisée des talents et des générations, ses créations savoureuses mêlent musique classique, sciences et arts de la scène, selon une approche transdisciplinaire. Récemment, Art-en-Ciel s'est embarqué pour une nouvelle aventure: le streaming.

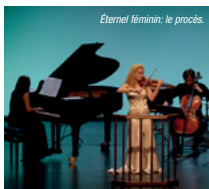
Texte: Athéna Dubois-Pélerin

Il aura décidément fallu plus qu'une pandémie pour doucher l'enthousiasme d'Isabelle Meyer. Forte d'une jolie troupe d'instrumentistes, avec près d'une quinzaine de spectacles à son actif (qu'elle a tous entièrement créés), la musicienne est prête à relever l'immense défi qu'impose le Covid à la culture. Depuis mai dernier, elle travaille

à décliner ses créations sur le mode corona-compatible: il est désormais possible de visionner les spectacles Art-en-Ciel en vidéo, depuis une plateforme de streaming. Il suffit pour cela de se rendre sur le site d'Isabelle Meyer et d'acheter un accès numérique au spectacle de son choix. Au prix de 40 francs, l'accès reste valable pour une durée de 2 ans: on peut donc voir et revoir le spectacle à volonté, en solo ou en famille.

Les grands moyens sont déployés pour offrir une expérience d'immersion qualitative, au plus près de celle que l'on aurait lors d'un spectacle *live*. En plus de faire appel à une équipe de la RTS pour la prise du son et de l'image, Isabelle Meyer s'engage à ce que chaque spectacle soit tourné dans un lieu insolite en Suisse. Ainsi, son *Carnaval des Animaux*, grand favori des enfants, a été enregistré fin octobre au Muséum d'histoire naturelle de Genève. Basé sur la musique très connue de Saint-Saëns, le spectacle est le fruit d'une collaboration ludique et colorée entre le violon d'Isabelle Meyer et les anecdotes du très érudit professeur Cherix, spécialiste du monde animalier. Le résultat est un moment de divertissement décollant, entre musique et biologie, où les artistes s'amusent du somptueux décor offert par la galerie africaine du Muséum. Pour compléter l'expérience du *Carnaval des Animaux*, un jeu musical tiré du spectacle est également proposé à l'achat avec l'accès vidéo, histoire de tester son oreille et ses connaissances!

Un spectacle plus "adulte" est également proposé sur la plateforme: cette création-ci mêle musique classique et science juridique, et s'intitule *Éternel féminin: le procès*. Tourné au Tribunal de Montbenon, le spectacle revêt la forme d'un procès intenté par deux témoins du barreau, Suzette Sandoz et Charles Poncet, contre la figure de la femme dans les arts, défendue par Isabelle Meyer au violon. Rhétorique enflammée et arpegges lyriques se donnent la réplique dans un concert théâtral déconcertant d'originalité.



Éternel féminin: le procès.



Le Carnaval des Animaux.

Parmi les créations à venir, on citera le très attendu *Fantôme à l'Opéra*, qui fusionne musique et illusionnisme: traversé par le thème de la rédemption, le spectacle est tout choisi pour couronner les fêtes de Noël et devrait être disponible dans le courant du mois de décembre. Trois spectacles à choix, qui peuvent chacun constituer un joli cadeau à offrir à ses proches, selon leur âge et leurs goûts!

Le Carnaval des Animaux:

Musique classique et biologie (avec jeu musical en option!)

Éternel féminin, le Procès:

Musique classique et droit

Un Fantôme à l'Opéra:

Musique classique et illusionnisme

40.-

Tous les spectacles sont à retrouver sur

www.art-en-ciel.ch



Le Carnaval des Animaux.
Photos: Art-en-Ciel - Isabelle Meyer

Quand le monde du spectacle épouse celui des jeux de société

INNOVATION - A l'heure où les salles de spectacle doivent faire face à des fermetures répétées, la violoniste et productrice Isabelle Meyer lance la première marque de jeux musicaux sous le nom de Lady Vivaldi. Toujours avec le désir de rendre la musique accessible au plus grand nombre, elle conjugue culture et éducation en s'associant à l'éminent biologiste Daniel Cherix dans le *Grand jeu du carnaval des animaux*, un slow game coopératif associé au visionnement du spectacle *Le Carnaval des animaux* filmé au Muséum de Genève. Ce dernier est accessible sur la plateforme Lady Vivaldi (www.ladyvivaldi.ch/jeu). Le but du jeu est de retenir le pion éloigné le plus longtemps possible de la case finale pour retarder sa transformation en fossile et gagner tous ensemble un défi majeur:

la préservation des espèces animales et des pratiques musicales. Les joueurs doivent unir leurs connaissances et leurs compétences pour relever les défis lancés par Lady Vivaldi et par le professeur Cherix afin d'obtenir des récompenses et gagner la partie. Une initiative originale à découvrir entre amis, mais surtout en famille. FB

La violoniste Isabelle Meyer innove en proposant un mariage entre culture et éducation. OR

GHI

Jeu musical le Carnaval des animaux

JEUNESSE - A l'heure où les salles de spectacle sont fermées dans le monde entier, à l'heure où la question de l'éducation auprès des jeunes est un réel enjeu, la violoniste et productrice Isabelle Meyer lance la première marque de jeux musicaux sous le nom de Lady Vivaldi, jeu 100% suisse et 100% recyclable. Le but du jeu est de retenir le pion éloigné le plus longtemps possible de la case finale pour retarder sa transformation en fossile et gagner tous ensemble un défi majeur: la préservation des espèces animales et des pratiques musicales. Les joueurs doivent ainsi unir leurs connaissances et leurs compétences pour relever les défis lancés par Lady Vivaldi et par Professeur Cherix, et ainsi gagner les 10 pièces «récompense Instruments». Un nouveau concept de «slow game coopératif» pour contribuer à développer de nouvelles compréhensions de société qui valorisent le partage de compétences et de connaissances au sein des joueurs. ■

3 jeux

Pour gagner 1 jeu, envoyez LC CAR au 911 ou appelez le 0901 888 021, code 18 (1fr.90/SMS ou appel depuis une ligne fixe), jusqu'au lundi 14 décembre à minuit. Ou en nous envoyant une carte postale à Av. d'Echallens 17, 1004 Lausanne.

Un nouveau concept de «slow game coopératif» pour contribuer à développer de nouvelles compréhensions de société qui valorisent le partage de compétences et de connaissances au sein des joueurs. ■

www.ladyvivaldi.ch/jeu

Lausanne Cités

Ils ouvrent le procès de l'«éternel féminin»

SPECTACLE Isabelle Meyer et son ensemble musical Arc-en-Ciel inviteront sur scène Suzette Sandoz et Charles Poncet pour faire le procès des archétypes féminins. Insolite et réjouissant.

CHRISTOPHE PASSER
christophe.passer
@lematindimanche.ch

C'est la 17e fois que la violoniste vaudoise Isabelle Meyer et l'ensemble Arc-en-Ciel (un quatuor avec alto, violoncelle, piano et percussions) se lancent dans un concert-spectacle. L'affaire existe depuis 2005, et l'ancienne élève de la Menuhin Music Academy s'est fait une spécialité des télescopes rares, qui l'ont vu croiser les partitions classiques avec le hip-hop ou Luc Ferry, Babar, le tango, Jean-Claude Kaufmann ou Hubert Reeves.

«L'idée, cette fois, était de regrouper des compositions liées à la femme, aux archétypes féminins», explique-t-elle. On retrouvera des extraits de «Carmen» de Bizet, de «Faust» de Gounod, ou de «La Walkyrie» de Wagner par exemple. Mais Isabelle Meyer a décidé de monter le spectacle à la façon d'un procès: «La femme, dans ces compositions, est toujours liée à un crime. Cela raconte l'éternel féminin tels que l'ont vu les compositeurs. J'ai trouvé dès lors intéressant de mettre en scène cela comme dans un tribunal.» On parlera de la Vierge Marie, de crime passionnel, de sorcellerie, d'infanticide et même de crimes de guerres, avant de terminer sur une touche plus militante: «Une composition de Sylvie Courvoisier dédiée à Alice Coltrane. C'était important: tous les autres compositeurs sont des hommes.»

Pour les voix de la justice, la musicienne a convié deux témoins. Une procureure de choc mènera l'accusation, l'ancienne

professeure de droit et ex-conseillère nationale libérale Suzette Sandoz. «J'avais vu «Danse avec le violon», un spectacle d'Isabelle au Théâtre du Jorat», sourit-elle. «Je ne la connaissais pas au-delà. Elle m'a téléphoné l'été dernier pour me faire cette proposition. Son enthousiasme est si communicatif que je n'ai pas résisté.»

Suzette Sandoz s'est retrouvée à écrire des réquisitoires cruels et drôles contre ces criminelles mises en notes. «Je suis bétulienne en matière musicale, Isabelle m'a fait saisir les

«La femme, dans ces compositions, est toujours liée à un crime. J'ai trouvé dès lors intéressant de mettre en scène cela comme dans un tribunal»

Isabelle Meyer, violoniste

enjeux, que je fais aussi résonner avec l'actualité.»

Il y aura donc à chaque fois trois temps: accusation, plaidoirie, et ensuite la pièce musicale. «manière de donner au final la parole à l'accusée», explique Isabelle Meyer. Quant à l'avocat de la défense, ce sera Charles Poncet. Le Genevois souligne aussitôt l'ironie de voir un «vieux macho» comme lui «défendre le côté féministe». L'homme, qui a fait durant sa jeunesse cinq ans d'art dramatique et joué dans plusieurs spectacles, croisant

Pierre Naftule ou Joseph Gorgoni, «a connu Isabelle Meyer dans une poussette: je suis un grand ami de son père.» Suzette Sandoz rappelle aussi que Charles Poncet et elle furent longtemps assis côte à côte dans la salle du Conseil national à Berne. «Nous y avons beaucoup ri», glousse-t-elle. La rencontre, entre envolées et coups d'archets, promet.

«Éternel féminin - Le procès», Pully, Théâtre de l'Octogone, le 15 juin à 20 h. Genève, Théâtre des Salons, 16 juin, 20 h.



La violoniste Isabelle Meyer, Suzette Sandoz et Charles Poncet en pleine répétition. Darrin Vanselow

Et maintenant, Suzette joue...

PULLY

Suzette Sandoz n'est pas à un rôle près. Tour à tour ou simultanément professeure de droit, doyenne de faculté, députée, conseillère nationale, intarissable «talkeuse» aux beaux parleurs et éternelle optimiste, la voilà sur les planches, dans le rôle d'une féroce accusatrice. Le 15 juin, à 20h à l'Octogone.

Nina Brissot

C'est Isabelle Meyer, violoniste Shéhérazade, qui a eu l'idée d'ouvrir un procès contre l'éternel féminin! Isabelle on le sait a, chaque jour, une idée qui chasse l'autre. Elle adore les mettre en scène, accompagnée de son quatuor Art-en-Ciel, avec des personnalités qui ne laissent pas indifférent. On l'a ainsi vue s'envoler sur scène face au lyrisme des lettres d'amour de Luc Ferry. On l'a vue tomber des étoiles avec Hubert Reeves, ou faire sa diva avec le violon de Popéra. Et bien d'autres facéties encore, son violon toujours accroché à son épaule. Elle est aujourd'hui à la barre d'un tribunal particulier avec un choix d'œuvres musicales liées à l'archétype de femmes, toutes quelque part fatales. Pas nécessairement avec le même lien pour les unir puisqu'on retrouve aussi bien la Vierge Marie que Carmen, quelques



De g à d. Isabelle Meyer, à la barre et au violon, Benjamin Knobil, metteur en scène, Suzette Sandoz l'accusatrice procureur et Charles Poncet à la défense.

D. Vanselow

Walkyries dans leurs chevauchées, ou la belle Shéhérazade. Isa, comme l'appellent ses amis, est au violon et à la barre dans un procès ravageur qui verra les accusées défendues par un macho bon teint, Me Charles Poncet en personne. Comme quoi la verve peut se passer de convictions... Il n'en fallait pas plus pour inspirer Suzette Sandoz à imaginer des accusations d'un style très «suzetien». Ironie, humour,

révolte, outrage, envolées et même de la poésie sont au programme de ce procès.

Le fil rouge

L'audience s'ouvre sur des accusations. La procureure, alias Suzette Sandoz, va s'en prendre à cet éternel féminin, non sans une véhémence teintée d'ironie. Son action sera de temps en temps ponctuée d'un coup d'archet

bien senti lorsque le réquisitoire ira peut-être un peu loin. Mais la défense va vite démonter certains arguments, voire les retourner et, connaissant le verbe de Me Poncet, il se pourrait que cette défense soit totalement improvisée sans que l'avocat n'ait pris la peine de monter des dossiers pour chaque accusée. A la barre, Isabelle Meyer,

Ironie, humour, révolte, outrage, envolées et même de la poésie sont au programme de ce procès

donnera la note pour le concert approprié qui avec son quatuor assumera la partie musicale avec, notamment, Carmen de Bizet, Gershwin, Ravel, Rimski Korsakov, Schubert, Wagner et d'autres. La musique est à la fois le fil rouge et la trame de ce spectacle, totalement imaginé par Isabelle Meyer. Un concert spectacle mis en scène par Benjamin Knobil et pour accompagner Isabelle Atena Carte au piano, Tobias Noss, alto, Francesco Bartoletti, violoncelle et Maryline Musy percussion.

i

Le 15 juin à 20h à Pully, théâtre de l'Octogone, avec une supplémenteaire le 9 septembre à 17h. Infos sur www.theatre-octogone.ch ou 021 721 36 20. Une autre représentation aura lieu le 16 juin à 20h au Théâtre les Salons à Genève. Infos: 0900 325 325.

Le Régional

Animaux, musiciens, même combat

Classique

Isabelle Meyer ouvre sa saison Art-en-Ciel avec le «Carnaval des animaux»

Affublée d'une coiffure délirante en forme de crosse, Isabelle Meyer, créatrice des concerts Art-en-Ciel, pose en animal exotique dans sa vision décalée du «Carnaval des animaux» de Saint-Saëns. La violoniste lausannoise avait créé une première version en 2006 avec le comique Karim Slama. Depuis l'année dernière, elle s'est associée au biologiste Daniel Cherix pour décliner la fantaisie animalière auprès du jeune public avec autant d'humour que de vérités bien pensées sur l'écologie. En effet, comme le laisse entendre Isabelle



Isabelle Meyer et Daniel Cherix.

Meyer, les interprètes de musique classique font aussi partie des espèces menacées: «Avec Daniel, nous rapprochons deux mondes qui ne se mélangent pas souvent et ont finalement des points communs.» La musicienne a adapté la partition à son quintette habituel (piano, percussion, violon, alto,

violoncelle), avec quelques changements obligés. Le violoncelle fait l'éléphant et se partage le cygne avec les autres cordes.

Deux autres spectacles en février et mars et deux ateliers ou conférences-débats constituent une véritable petite saison (on peut s'y abonner). Le 14 février, Isabelle Meyer crée avec le magicien Pierick une adaptation pour violon et magie du célèbre «Fantôme de l'Opéra» de Gaston Leroux. En mai, reprise de la plaidoirie sur l'amour avec Suzette Sandoz et Charles Poncet.

Matthieu Chenal

Lausanne, salle Paderewski
Di 15 décembre (17 h)
Rens.: starticket.ch
www.art-en-ciel.ch

24 Heures

ELLE INVENTE LE PROCÈS MUSICAL

INSOLITE La violoniste vaudoise Isabelle Meyer a créé un spectacle en forme de plaidoirie. Elle sera sur scène avec une politicienne et un ténor du barreau.

On connaît le procès-verbal. Ou encore celui d'intention. Mais pas le procès musical. À travers son label «Art-en-Ciel», qui met en scène depuis douze ans des spectacles pluridisciplinaires où des artistes réputés et d'éminents scientifiques collaborent à des créations inédites, Isabelle Meyer a comblé cette lacune.

La violoniste vaudoise, qui a joué dans des salles prestigieuses aux quatre coins du monde, a imaginé «Eternel féminin - Le procès». Ce concert-spectacle ne manque ni d'audace ni d'originalité, puisqu'il a été conçu et scénarisé comme une plaidoirie, à l'image de ce qui se



Isabelle Meyer, Suzette Sandoz et Me Charles Poncet (de g. à dr.) : un trio improbable pour un spectacle non moins surprenant.

ISABELLE MEYER À LA BARRE

«Les femmes sont-elles seules coupables?»

● Pourquoi ce spectacle?

Le violon chante les humeurs et les passions de l'âme. Mon répertoire est lié au monde des femmes. Le registre extrême de ces personnages et leur vie atypique m'ont donné envie de porter un regard moderne sur ces mythes souvent mêlés à un crime.

● Avec votre violon, vous allez être à la barre de ce procès musical, accusée de divers crimes. Vous allez assumer? J'espère que la voix de mon violon va être suffisamment convaincante pour

obtenir l'acquiescement de l'Eternel féminin! Ce procès est évidemment absurde, mais l'enjeu du spectacle est de montrer à quel point les femmes ont été accusées à tort...

● Les femmes sont-elles, toutes, des criminelles en puissance?

La société a condamné les sorcières, la fille-mère, la femme adultère. Sont-elles seules coupables? Ces criminelles sont souvent une vision masculine, donc unilatérale... Je présente des œuvres de compositrices pour leur

donner une voix, une tribune, et se poser la vraie question de ce procès: pourquoi les femmes créatrices sont-elles si peu représentées dans la vie culturelle contemporaine?

● Le public devra délibérer. Craignez-vous la vox populi?

Le verdict sera le point culminant du spectacle. Je sais sûrement que nous obtiendrons l'acquiescement de l'Eternel féminin vu la qualité de l'avocat de la défense incarné par Me Poncet. ●



SUZETTE SANDOZ À L'ACCUSATION

«Le droit s'orientera dans le sens de la société»

● Qu'est-ce qui vous a séduite dans ce projet artistique?

L'enthousiasme et la joie de vivre d'Isabelle Meyer et l'originalité de l'idée.

● Vous allez incarner le rôle de la procureure. Avec sévérité ou complaisance?

Avec sévérité, beaucoup d'exagération et, parfois... je l'espère... une pointe d'humour.

● Accuser des crimes comme Carmen, la Vierge Marie et bien d'autres, c'est loin d'être banal. Il faudra du cran?

Pour ne rien vous cacher, c'est la Vierge Marie qui m'a causé le plus de cheveux blancs! J'espère avoir trouvé une parade.

● Plus généralement, le droit - au sens large du terme - s'orientera-t-il dans le bon sens de la société?

Il n'est jamais que le reflet de la société. Du moins quand le législateur ne se prend pas pour un éducateur infatigable. Le droit s'orientera dans le sens de la société. Si celle-ci prend mieux conscience

de la différence entre les hommes et les femmes et en tient compte, il ira dans le bon sens. L'égalitarisme dans le droit est le pire ennemi des femmes. L'égalité exige le respect des différences.

● Votre état d'âme quelques jours avant la première?

Ma seule préoccupation est de ne pas ruiner au talent d'Isabelle Meyer et de ses musiciens. Surtout, j'espère que je me rejoins de participer à cette expérience fascinante. ●



ME CHARLES PONCET À LA DÉFENSE

«Je suis littéralement mort de trac!»

● Maître, on ne vous attend pas forcément à la défense d'une plaidoirie musicale?

Effectivement, j'en suis le premier surpris. D'autant que mes capacités musicales sont en dessous de la réalité! Mais je serai bien entouré, assuré-vous, Isabelle Meyer et ses merveilleux musiciens gommeront mes carences.

● Qu'est-ce qui va se différencier, dans ce spectacle, de la pratique quotidienne de votre métier?

La pratique du temps. Convié à plaider une cause en trois ou quatre minutes constitue un exercice pour le moins périlleux.

● Comment allez-vous défendre l'infanticide, les crimes de guerre et les crimes passionnels? En clair, l'indéfinissable... Je m'efforce d'y réfléchir. Le jury dira si j'y suis parvenu ou non.

● Êtes-vous confiant sur le déroulement de ce procès? En clair, l'indéfinissable... Je m'efforce d'y réfléchir. Le jury dira si j'y suis parvenu ou non.

● Votre conclusion, Maître Poncet?

Grâce aux plaidoiries de ce spectacle, mes trois filles adultes me pardonneront sans doute d'avoir été macho pendant 40 ans... ●



À VOIR

Mis en scène par Benjamin Knobel, le spectacle «Eternel féminin - Le procès» est prévu le 15 juin au Théâtre de l'Octogone de Pully (VD) et le 16 juin au Théâtre Les Salons de Genève. Une représentation supplémentaire est d'ores et déjà programmée le 9 septembre à l'Octogone (www.art-en-ciel.ch).

Le Matin

The place to be

Concert-spectacle

Le Carnaval des animaux

On ne présente plus Isabelle Meyer. Soliste dans des salles prestigieuses du monde entier, issue d'une tradition héritée des grands maîtres du violon, elle se produit à l'échelle internationale dans le cadre des concerts-spectacles Art-en-Ciel, concept novateur de productions pluridisciplinaires où des artistes réputés et d'éminents scientifiques collaborent à des créations inédites. On ne présente plus, non plus, le médiatique Daniel Chérix, biologiste, myrmécologue passionné et ex-conservateur du Musée cantonal de zoologie de Lausanne.

Daniel Chérix et Isabelle Meyer étaient appelés à se rencontrer. Ils l'ont fait dans le cadre d'un concert-spectacle basé sur le «Carnaval des animaux» de Camille Saint-Saëns. Le concept: une double conférence didactique entre science et musique. Entre rires, étonnements et émerveillement, ce spectacle tout public, ludique et didactique, pétillait d'intelligence. Il apprend à aimer les animaux et la musique simplement par la jubilation de Lady Vivaldi et du Professeur Chérix face à la beauté.

Palais de Rumine, Lausanne, 14 avril 2019 à 11h30 et 14h.

Lausanne Cités



CONNU POUR SES ENGAGEMENTS POLITIQUES ET SON SENS DE LA FORMULE. L'ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE CROQUE LA VIE AVEC HUMOUR ET GÉNÉROSITÉ

TEXTE SAGNA GAURICH PHOTOS SCOTTE BRASEY

Suzette Sandoz est une femme libre, une femme qui, quoi qu'il arrive, choisit sa vie et ses combats. Au théâtre aux côtés de la violoniste Isabelle Meyer et de l'avocat Charles Poncet, où elle se mue avec volupté en procureure pour accuser *L'Éternel féminin*, ou dans son quotidien, elle assume ses prises de position et ses engagements *conservateurs* – fussent-ils à rebours de l'air du temps et de la bien-pensance si répandues.

Qu'elle ait aujourd'hui quitté la scène politique et soit une grand-maman heureuse, fière de voir évoluer son petit-fils et sa petite-fille n'y change rien. Infatigablement combative, toujours armée de son sourire charmant et d'un sens de la formule redoutable, l'ancienne conseillère nationale libérale défend contre vents et marées ses convictions et les causes qu'elle estime justes.

Avec verve et candeur sur son blog, jadis baptisé *Le grain de sel*, ou dans différents journaux dans lesquels elle tient une chronique avec esprit et autodérision dans des émissions satiriques comme *Les beaux parleurs*, sur la RTS, avec un brin de mauvaise foi dans *L'Éternel féminin*, le précieux, un spectacle musical qui lui permet de laisser libre cours à son humour. Ce n'est à vrai dire pas surprenant puisque, depuis toujours, la juriste et professeure honoraire à la Faculté de droit de l'Unit de Lausanne manie les mots et la dérision avec maestria. Au point que c'en est devenu sa marque de fabrique.

L'ironie? Une seconde nature!

Épigramme, elle consent: «C'est vrai, c'est une seconde nature. Cela dit, j'insiste, mon ironie n'est jamais méchante. Si je suis allée trop loin une fois ou l'autre et si j'ai blessé quelqu'un, j'en suis sincèrement désolée!» Maintenant songeuse, faisant notamment allusion aux attaques parfois virulentes dont elle a pu faire l'objet au cours de ses mandats de députée, elle ajoute: «Au fond, cette forme de recul m'a aussi servi de cuisinier. Elle m'est encore utile, puisque j'en sais systématiquement de voir l'aspect comique d'une situation. Je suis évidemment consciente que j'ai beaucoup de chance et

qu'il est plus simple de raisonner ainsi quand on a ma vie!»

L'œil qui frise, elle plonge aux sources, repense avec un évident plaisir à ses années d'enfance, passées à Lausanne, entre une maman femme au foyer, un père officier de carrière, une sœur aînée et un frère cadet: «J'ai acquis cette tournure d'esprit grâce à mes parents, car nous pratiquions beaucoup le deuxième degré en famille.» Elle reprend: «Au fond, je pense que c'est une manière un peu détournée et bien suisse de manifester son affection. Taquiner est une façon d'exprimer ses sentiments avec un costume! Certes. Mais l'art de la *chicane* intelligente et de la réplique spirituelle n'est pas donné à tout le monde.

Élegante, bien droite dans son fauteuil, Suzette Sandoz avale une gorgée de café noir. Le regard un rien coquin, elle explique: «Il est vrai que j'aime le verbe. Profondément. Cela me vient de mes parents ainsi

que de l'école qui savait y faire... à l'époque!» Sa petite pique lancée, cette protestante pratiquante enchaîne: «J'étais élève à Montolivet, un collège catholique où l'on donnait énormément d'importance au français classique, grâce auquel on apprend à structurer sa pensée. J'en ai conçu un amour immortel de la langue, ce qui a largement participé à mon choix de carrière.» C'est-à-dire? «Quand j'ai décidé de faire du droit, à 12 ans, c'était notamment après avoir réalisé que les écrivains-poètes du XVIII^e siècle que nous travaillions et dont la lecture m'enchantaient et me transportait avaient eux-mêmes étudié le droit. J'en ai déduit que pour écrire correctement, il fallait suivre ce cursus»

«Un peu adouci»

Ce qu'elle a fait, avec engagement et passion: «De par mon éducation, certes stricte, mais surtout libre et basée sur l'autodiscipline, j'ai appris la rigueur et à en assumer la conséquence!» Autant dire que même les tourbillons de Mai os n'auraient pu la faire dévier du chemin qu'elle s'était tracé, des valeurs qu'elle entendait déjà défendre: «À cette époque, j'avais 30 ans. J'étais mariée, j'avais ma fille et je travaillais à ma thèse. Ces excès qui prétendaient à une catégorie de libertés, qui ne m'avaient jamais marqué m'ont laissé tout à fait indifférente. Tout au plus m'ont-ils confortée dans l'idée que leurs vœux n'étaient pas meilleurs que les miennes. Et puis, je reste convaincue qu'une société libertaire est bien plus contraignante qu'il n'y paraît. À mes yeux, elle note les individus – ce qui m'est d'autant moins agréable que je déteste l'étiquetage – et elle en éclaire de rire.

Cela ne l'empêche pas d'admettre avoir «peut-être un peu» adouci ses opinions: «On est beaucoup plus absolu à 20 ans qu'on ne l'est à mon âge. En vieillissant, le diable se fait émettre... Cela dit, même si la vie m'a appris à mieux comprendre les choses et à me montrer plus tolérante, je ne lâche rien concernant certaines valeurs que j'estime fondamentales: telles la droiture, la loyauté et la fiabilité. Car si son cède, on perd pied, on devient une méduse qui se laisse simplement porter par le courant!»

SON ACTU

Elle joue dans *L'Éternel féminin*, le prochain, aux côtés d'Isabelle Meyer et de Charles Poncet, le 9 septembre à l'Octogone de Pully.

CE QUI LA RESSOURCE

«Incontestablement, la prière, mais aussi le jardinage, la lecture, l'écriture...»

SON DON INATTENDU

«Je ne sais s'il s'agit vraiment d'un don mais j'adore concevoir des bouquets de fleurs.»

SON PÉCHÉ MIGNON

«Le chocolat! Même quand je n'ai plus faim, après un bon repas, je ne lui résiste pas.»

SON DERNIER FOU RIRE

«Ce devait être avec Isabelle Meyer et Charles Poncet. Il m'est difficile d'être précise car je ris beaucoup!»

WWW.FEMINA.CH

FEMINA 7

Femina

Que faire pour fêter l'amour?

Sortir Sélection spéciale de la rédaction pour animer la journée dédiée à la passion amoureuse. Karaoké, théâtre, expo ou littérature, il y en a pour tous les goûts.



Le livre comporte 32 textes inédits sur l'amour, accompagnés d'illustrations très classiques, à l'image de celle de couverture, «Le Printemps» de Pierre-Auguste Cot.

Image: DR

Littérature

Trente-deux plumes romandes célèbrent l'amour

Un ouvrage collectif qui tient dans la paume de la main réunit des textes inédits à picorer pour la Saint-Valentin.

«Touché par l'amour, tout homme devient poète.» Rappelant l'adage platonicien en couverture de sa publication, l'éditrice romande Marilyn Stellini a malgré tout constaté que l'on peut aimer sans avoir les mots pour le dire. Alors il est possible de les emprunter aux grands poètes. Ou de dire sa flamme par le biais de contributions inédites. D'où l'idée de concocter un minilivre à offrir à sa moitié comme une boîte de pralinés. Premier ouvrage collectif sorti de la toute fraîche maison romande Kadaliné, l'opus miniature à la couverture cartonnée tient dans la paume de la main, et égrène 32 petits textes qui célèbrent le sentiment qui a le plus fait parler de lui depuis la nuit des temps.

En regard de chaque gerbe de mots se posent des œuvres picturales sélectionnées par l'historienne de l'art Deborah Perez, pour la plupart des tableaux du XVII^e au XIX^e siècle, à l'instar de l'image de couverture (photo), une reproduction du «Printemps» (1873) de Pierre Auguste Cot.

La Rédaction 14.02.2020

Articles en relation

Applis de rencontre: ils trouvent l'amour grâce à la science

FEMINA Via la génétique et les neurosciences, des applications de dating nouvelle génération arriveraient à calculer le degré d'attraction entre deux inconnus. Ces Cupidon futuristes ont-ils rendu réelle la prescience amoureuse? **Plus...**

ABO+ Par Nicolas Poinso 17.02.2020

«L'amour est dans le pré» recrute à Swiss Expo

Genève Palexpo Deux représentantes de l'émission de M6 parcourront les allées du salon bovin à la recherche de candidats suisses. **Plus...**

ABO+ Par Sylvain Muller 15.01.2020

«À force de lier amour et sexualité, on rend les enfants confus»

Education La sexologue Jocelyne Robert donne des clés pour parler d'abus aux enfants. **Plus...**

ABO+ Rebecca Mosimann. 24.11.2019

Animaux, musiciens, même combat

Classique Isabelle Meyer ouvre sa saison Art-en-Ciel avec le «Carnaval des animaux».

Affublée d'une coiffure délirante en forme de crosse, Isabelle Meyer, créatrice des concerts Art-en-Ciel, pose en animal exotique dans sa vision décalée du «Carnaval des animaux» de Saint-Saëns. La violoniste lausannoise avait créé une première version en 2006 avec le comique Karim Slama.

Depuis l'année dernière, elle s'est associée au biologiste Daniel Cherix pour décliner la fantaisie animalière auprès du jeune public avec autant d'humour que de vérités bien pensées sur l'écologie. En effet, comme le laisse entendre Isabelle Meyer, les interprètes de musique classique font aussi partie des espèces menacées: «Avec Daniel, nous rapprochons deux mondes qui ne se mélangent pas souvent et ont finalement des points communs.» La musicienne a adapté la partition à son quintette habituel (piano, percussion, violon, alto, violoncelle), avec quelques changements obligés. Le violoncelle fait l'éléphant et se partage le cygne avec les autres cordes.

Deux autres spectacles en février et mars et deux ateliers ou conférences-débats constituent une véritable petite saison (on peut s'y abonner). Le 14 février, Isabelle Meyer crée avec le magicien Pierrick une adaptation pour violon et magie du célèbre «Fantôme de l'Opéra» de Gaston Leroux. En mai, reprise de la plaidoirie sur l'amour avec Suzette Sandoz et Charles Poncet.

Créé: 11.12.2019, 15h23



Duo complice entre Isabelle Meyer et Daniel Cherix.
Image: DR

Le Week-end de Isabelle Meyer

Violoniste par nature

Soliste dans des salles prestigieuses du monde entier, la violoniste lausannoise Isabelle Meyer crée depuis plusieurs années des spectacles fédérateurs autour de la musique classique, et présentera dimanche 27 janvier un concert-spectacle insolite, réunissant virtuoses, champions de hip hop et seniors de Suisse romande, lors du Festival «Au-delà des préjugés» au Casino de Montbenon. Associer des seniors en mouvement à la crème des artistes hip hop du moment, tel est le programme de ce projet «Les Seniorales» initié par la violoniste dans le cadre de son association Art-en-ciel. Au terme d'un cycle d'ateliers, menés en collaboration avec la rythmicienne Arielle Zaugg-Brunner et le chorégraphe Loïc Dinga, les artistes se produiront sur scène autour du violon d'Isabelle et de musiciens virtuoses. Sur des musiques issues du répertoire classique et folklorique, de Bach aux Danses Hongroises en passant par la Habanera et Jean-Marie Leclair, ces seniors danseront aux côtés de performers hip hop, tissant ainsi des liens intergénérationnels et interculturels. Après de nombreuses années passées à l'étranger, Isabelle Meyer est revenue à Lausanne, une ville qu'elle affectionne particulièrement, malgré les charmes de Vienne, Londres ou New York. Si elle quitte rarement son violon, elle aime la nature toute proche de la ville, les grandes forêts du nord et le grand lac au sud, dont elle profite en famille avec ses enfants. Ce qu'elle préfère à Lausanne, c'est finalement sa nature, plus que son urbanisme parfois hasardeux. Isabelle se produira à nouveau dans la capitale vaudoise le 14 avril prochain pour une version toute particulière du Carnaval des Animaux, au Palais de Rumine.



Thomas Lécuyer

Lausanne Cités

Des seniors, des cordes et du hip-hop

SPECTACLE La violoniste Isabelle Meyer a imaginé un spectacle surprenant mêlant danseurs urbains, musique classique et retraités motivés. A découvrir dimanche dans le cadre du festival lausannois Au-delà des préjugés

Imaginez la habanera de Carmen. Cet air célèbre aux cordes têtues et rebondissantes, sur lequel on chante que «l'amour est un oiseau rebelle». Ajoutez une poignée de danseurs hip-hop, tournoyant au sol dans un enchaînement de six steps et de headspins. Enfin, complétez le tout par une ronde de seniors effectuant des pas énergiques de rythmique.

Ce tableau n'est pas le fruit d'une imagination espiegle, mais plutôt le nouveau projet d'Isabelle Meyer, violoniste vaudoise et pionnière du pluridisciplinaire. Soliste reconnue internationalement, elle a créé il y a une douzaine d'années le label Art-en-ciel, qui propose des spectacles mêlant musique, danse, science et littérature. L'an dernier par exemple, on a pu voir la musicienne aux côtés de Suzette Sandoz et Me Charles Poncet dans un concert construit comme un procès fait à l'éternel féminin.

Confronter les regards

Le choc des univers, c'est ce qu'Isabelle Meyer préfère et ce qui fait l'ADN de son spectacle le plus emblématique, *Danse avec le violon!*: des œuvres classiques, interprétées par un ensemble aguerri dont elle fait partie, sur lesquelles s'ébrouent des champions de street dance. Et la rencontre n'est pas aussi insolite qu'il y paraît. «On peut tirer un parallèle entre le violon, qui représentait à

l'époque un instrument des rues, et le hip-hop qui fédère de la même manière dans les quartiers aujourd'hui», explique l'artiste.

Alors qu'elle emmène régulièrement *Danse avec le violon!* dans les écoles de Suisse romande, invitant les plus jeunes à envisager le classique autrement, la violoniste réalise qu'il lui manque une vision essentielle: celle des seniors. «Je souhaitais confronter le regard des personnes âgées sur le spectacle avec celui du public sur cette tranche de la population.» C'était il y a deux ans.

Isabelle Meyer contacte alors Connaissance 3, l'Université des seniors du canton de Vaud qui propose régulièrement des cours, séminaires et visites culturelles, où elle recrute une vingtaine de volontaires. Des dames majoritairement, âgées de 60 à 80 ans, à qui elle lance un challenge: danser. «D'un point de vue psychomoteur, cela entretient la mobilité et donc l'autonomie, détaille Isabelle Meyer. Par un projet collectif de ce genre, on lutte aussi contre l'isolement.»

Au-delà de la performance physique pour ces seniors, plus habitués aux conférences qu'aux dance floors, le défi est aussi d'assurer la clôture d'un festival lausannois de hip-hop plutôt pointu, nommé Au-delà des préjugés. Une association particulièrement à propos pour un projet qui vise aussi à montrer que les personnes âgées, contrairement à l'idée véhiculée en société, ont encore leur place sur le devant de la scène.

Un objectif partagé par le président de Connaissance 3. «Il y a 50 ans, les retraités désiraient avant tout se reposer mais aujourd'hui, le mot «retraite» semble inapproprié tant cette nouvelle phase de vie peut comporter des volets fasci-

nants. Nous travaillons nous-mêmes à ce que les seniors soient considérés comme des citoyens à part entière, qu'eux aussi se considèrent comme tels et qu'ils continuent à occuper l'espace public, explique Roger Darioli, que le projet a rapidement emballé. Il y a de nombreuses façons de vivre ensemble, et la création artistique en est une!»

La vie sur le corps

Mais avant d'affronter les projecteurs, la troupe d'anciens a suivi trois journées d'ateliers, encadrés par une rythmicienne de l'Institut Jaques Dalcroze, afin de mettre en place la chorégraphie: des rondes et mouvements en partie inspirés de ceux des danseurs hip-hop, qui ont quant à eux dû apprendre à voltiger sur autre chose que des beats. De ce jeu de clins d'œil découle un genre de battle... bienveillante, évidemment. «Les jeunes témoignent toujours une certaine tendresse envers leurs aînés et j'ai également ressenti beaucoup de respect et d'admiration, relève Isabelle Meyer. Il faut dire que ces seniors se déplacent avec une légèreté étonnante.»

Ravie du résultat final, la violoniste pense aussi convaincre le public. «Chacune de ces personnes âgées porte son histoire sur son corps. Cette richesse du vécu et le charisme qui s'en dégage sont surprenants.» A Connaissance 3, on plussoie et on pense même à réitérer l'expérience. Peut-être à l'occasion d'une prochaine Fête de la danse, parce qu'on l'aura comprise, une fête intergénérationnelle est toujours plus belle. ■

VIRGINIE NUSSBAUM

@Virginie_Nb

À VOIR

Danse avec le violon!
Di 27 à 18h
au Casino de Montbenon
à Lausanne,
dans le cadre
du festival
Au-delà
des préjugés

L'amour est-il magique?

THÉÂTRE MUSICAL - Cette année, à la Saint-Valentin, le public est amené à (re)découvrir le pouvoir de l'amour. Est-il capable de sublimer nos passions obscures? C'est «Un Fantôme à l'Opéra», la dernière création de la violoniste Isabelle Meyer qui tentera de répondre à cette question. En magie et en musique, le public sera transporté dans la célèbre œuvre de Gaston Leroux par un décor intégrant des images tournées à l'Opéra Garnier.

Sur scène, Isabelle Meyer sera accompagnée du Champion du Monde de magie, Pierric Tenthorey. Quant au programme musical, il intégrera les œuvres phares du roman de Leroux («Faust» de Gounod, ou encore «Après un rêve» de Fauré).

Au fond, il reste une question à se poser: Est-il plus facile de croire en l'amour ou en la magie?

A noter aussi que le 2 février à 11h, un atelier «Magie et airs d'opéra» dédié aux jeunes sera donné par le même duo. ■

«Un Fantôme à l'Opéra», 14 février à 19h30 - Billets sur www.starticket.ch

Atelier «Magie-airs d'opéra», 2 février à

11h - Réservations

via info@art-en-ciel.ch - Casino de Montbenon, Lausanne

10 billets

Pour gagner 1x2 billets pour Un Fantôme à l'Opéra, envoyez LC OPE au 911 ou appelez le 0901 888 021, code 11 (1fr.90/SMS ou appel depuis une ligne fixe), jusqu'au lundi 3 février à minuit. Ou en nous envoyant une carte postale à Av. d'Echallens 17, 1004 Lausanne.



LC Agenda

Ça vous tente?

Un Fantôme aux Salons

Spectacle «Un Fantôme à l'Opéra», vous connaissez? La violoniste Isabelle Meyer s'est inspirée de cette histoire d'amour inventée par Gaston Leroux pour monter un spectacle musical sur le thème ambitieux du pouvoir des sentiments. Pour relever le défi, l'ensemble Arc-en-Ciel convoque un décor intégrant des images tournées à l'Opéra Garnier, où se déroule le roman, et appelle sur scène le champion du monde de magie, Pierric Tenthorey. Sur le plan musical, le programme intègre des œuvres de Bach, Berlioz et Ravel notamment. **P.Z.**

Théâtre Les Salons, rue Jean-F. Batholoni 6, ve 21 à 20 h 30, 022 808 01 01

Tribune de Genève

**6 BILLETS
À GAGNER**



Théâtre musical - Genève

Un fantôme à l'opéra



Théâtre Les Salons, rue J.-F. Bartholoni

La talentueuse violoniste Isabelle Meyer, accompagnée par le champion du monde de magie Pierric Tenthorey, transportera le public dans la célèbre œuvre de Gaston Leroux. Vendredi 21 février à 20h30.

www.art-en-ciel.ch

PARTICIPATION

Envoyez GHI FAN au 911 ou appelez le 0901 888 022 (uniquement depuis un téléphone fixe), code 13 (1fr.90/SMS ou appel), jusqu'au lundi 10 février à minuit. Ou remplissez un coupon à nos guichets.

GHI agenda

Le classique en spectacle

Isabelle Meyer plaide au tribunal avec son violon

La fondatrice d'Art-en-Ciel propose «Éternel féminin: le procès» en live streaming au Tribunal de Montbenon, avec Suzette Sandoz et Charles Poncet.

Matthieu Chenal
Publié: 10.06.2020, 18h12

0 commentaire



Isabelle Meyer répond au violon face aux accusations de Suzette Sandoz.

Créé en 2018, «Éternel féminin: le procès» imagine le jugement de toutes les héroïnes de la littérature ou de l'opéra ou de ballet, victimes des hommes, mais souvent présentées comme des criminelles, accusées d'infanticide, de crime passionnel, de sorcellerie ou encore de crimes de guerre. Le casting est assez croustillant, avec au réquisitoire Suzette Sandoz, à la défense Charles Poncet et dans le rôle des accusées Isabelle Meyer, qui témoigne au violon en jouant des extraits de «Carmen», «Faust», «La Walkyrie» ou encore «L'Amour sorcier».

24 Heures online

Musique et philosophie, musique et astronomie, musique et biologie: la violoniste Isabelle Meyer aime lancer des passerelles. Ses concerts-spectacles d'Art-en-Ciel ont toujours pris plaisir à faire déborder la musique classique sur d'autres disciplines dans une volonté déterminée de décroquer, de sortir le classique d'un carcan rigide. La reprise d'«Éternel féminin» était prévue en mars à Lausanne, mais la pandémie a mis ce projet en sourdine. Ce qui n'a pas empêché Isabelle Meyer de réfléchir à une autre manière de présenter ce spectacle et les prochains.

Plaider la corde sensible

Plutôt que de se plier aux contraintes draconiennes de la distanciation physique dans les salles de spectacle, la violoniste propose de déplacer le concert dans un lieu porteur de sens et de le diffuser en ligne et en direct pour la modique somme de 20 francs. «Au lieu de faire monter des avocats sur scène, nous avons décidé de jouer ce procès fictif au Tribunal de Montbenon. Jouer du violon à la barre où tant d'accusés ont défilé n'est pas du tout anodin! Et nous allons poursuivre cet exercice d'immersion en septembre au Muséum d'histoire naturelle de Genève pour y redonner «Le Carnaval des Animaux». Mais là le public pourra aussi s'y rendre. Et le film du spectacle reste accessible quelque temps pour le visionner ultérieurement.

«Jouer du violon à la barre où tant d'accusés ont défilé n'est pas du tout anodin!»

Isabelle Meyer, fondatrice d'Art-en-Ciel

Par rapport au spectacle donné dans une salle, la reprise au Tribunal de Montbenon ne change rien au fond et au programme musical, à l'exception de l'ajout d'une pièce de Clara Schumann, seule compositrice de la soirée. Mais la mise en scène peut jouer avec le décorum du bâtiment, avec les fresques et la statue de la Justice qui hantent ces lieux interdits au public. À l'heure où les spectacles sont sur le point de reprendre pour de vrai, la série Art-en-Ciel reste donc provisoirement virtuelle, mais défend au passage la création d'une nouvelle forme de diffusion. «L'offre culturelle va forcément devoir évoluer, pressent Isabelle Meyer, et les conditions d'avant vont peut-être mettre du temps à se normaliser. Le live streaming n'est pas destiné à concurrencer le concert public mais ouvre d'autres perspectives, d'autres narrations. On reproche aux artistes classiques d'être confinés dans une niche. La plateforme Art-en-Ciel permet de nous «dé-nicher» autrement!»

Un procès (musical) au tribunal

Proposer des spectacles dans des lieux insolites, et en streaming: c'est le pari d'Isabelle Meyer, créatrice du label Art-en-ciel. Dimanche, elle inaugure ce nouveau concept avec «Eternel féminin: Le Procès», joute verbale et musicale donnée à Genève en 2018, et retransmise cette fois-ci en direct du tribunal de Montbenon

Virginie Nussbaum 



Samedi dernier, trois mois après avoir tombé le rideau, les théâtres romands ont enfin relancé la machine. Timidement, toutefois, au ralenti, dans des mises en scène marquées par la distanciation sociale et des salles nécessairement clairsemées. Le temps des décors grandiloquents n'a pas encore sonné. Et si le spectacle n'attendait pas le retour à la normale et s'affranchissait des salles, pour faire du réel son théâtre?

Le Temps online

C'est l'idée d'Isabelle Meyer, violoniste et conceptrice, via son label Art-en-ciel, de spectacles originaux où se rencontrent musiques classique et actuelle, danse, science et littérature. A l'instar d'*Eternel Féminin: Le Procès*, jugement fictif de célèbres figures mené par Me Charles Poncet et Suzette Sandoz sur fond de *Carmen* ou *Walkyrie*. Présenté à Genève en 2018, ce concert-spectacle aurait dû être redonné à Lausanne à la mi-mars, avant que la pandémie en décide autrement. Ce dimanche, il revient en version streaming... capturé directement depuis le tribunal.

Immersion visuelle

«Présenter un spectacle dans le contexte pour lequel il a été imaginé lui donne une profondeur incomparable, souligne Isabelle Meyer. La fiction rejoint alors l'histoire du lieu, son vécu. Et cela permet

aux spectateurs de voyager dans des endroits où ils n'ont pas l'occasion d'aller.»

Impossible aujourd'hui d'inviter le public au Palais de justice de Montbenon. A la place, une série de caméras, réparties tout autour de l'hémicycle, filmeront en direct la joute verbale entre la défense, l'avocat et les violons. Un dispositif mobile, permettant d'atteindre des spectateurs géographiquement éloignés ou qui ne peuvent pas se déplacer. «L'idée n'est pas de remplacer le spectacle devant un public, mais d'en proposer une autre déclinaison, comme un film musical», explique Isabelle Meyer.

Pour accéder à cette immersion visuelle, l'internaute achète son billet en ligne, au prix de 20 francs. Un pari, quand le public a consommé gratuitement pléthore de contenus culturels durant la crise? «Il y a une différence entre un concert de cinq minutes donné par un artiste depuis chez

lui et la magie du lieu, l'esthétique de la mise en scène, tempère Isabelle Meyer. Le public doit prendre conscience que l'art implique un travail méritant salaire, comme lorsqu'on achète une paire de baskets sur internet.»

Aérodrome et château

Ces prochains mois, les spectacles Art-en-ciel investiront d'autres lieux insolites. Le 27 septembre, *Le Carnaval des animaux*, interprétation décalée de la suite de Saint-Saëns avec le biologiste

Daniel Cherix, sera orchestrée depuis le Musée d'histoire naturelle de Genève. D'autres pistes sont explorées: l'envolée hip-hop *Danse avec le violon* depuis le tarmac d'un aérodrome, une version du *Joueur de flûte de Hamelin* au cœur du château de Chillon...

La première date, celle de *l'Eternel féminin* le 14 juin, n'est pas un hasard: l'occasion de donner, le jour de la grève des femmes, une voix à la création musicale féminine, encore peu valorisée aujourd'hui. Et plus largement à toutes celles qui, dans l'histoire, ont été jugées mères de tous les maux. «Le crime passionnel, la sorcellerie... on voit à quel point la société a changé de regard aujourd'hui, détaille Isabelle Meyer. C'est très particulier de jouer *l'Ave Maria* de Schubert à la barre. Tellement de choses abominables ont été jugées... c'est pour moi une forme d'absolution.»